

Paris, le 13 juin 2024

## La FFMKR salue l'extension aux kinésithérapeutes des rendez-vous de prévention

Lors du [Conseil des ministres du 12 juin 2024](#), le ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention, Frédéric Valletoux, qui a pris et tenu ses engagements vis-à-vis de la profession, a annoncé officiellement l'extension aux kinésithérapeutes du dispositif "**Mon bilan prévention**". La FFMKR tient à saluer cette mesure, qui permet :

- Une action forte en faveur de la prévention des chutes et de la perte d'autonomie, et de la lutte contre la sédentarité ;
- Une plus grande reconnaissance du rôle des kinésithérapeutes dans les politiques de prévention.

D'après un [sondage Harris Interactive](#) commandé par la FFMKR et présenté lors des récentes Assises de la kinésithérapie, l'inclusion de la profession dans les rendez-vous de prévention était soutenue par 94 % des kinésithérapeutes.

Malgré le contexte politique perturbé et inquiétant que connaît notre pays, la FFMKR encourage le Gouvernement et l'administration à publier les textes d'application attendus par la profession, notamment le décret sur l'expérimentation d'accès direct en CPTS, et l'arrêté listant les médicaments prescriptibles par les kinésithérapeutes.

---

Contacts presse :

Sébastien GUÉRARD – Président – [president@ffmkr.org](mailto:president@ffmkr.org) – 06 03 85 96 28

Vincent DAËL – Délégué général – [v.dael@ffmkr.org](mailto:v.dael@ffmkr.org) – 06 62 02 34 60